

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS
UNE PAROISSE C'EST UNE MIS-
SION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE
SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois.....50

Les abonnements sont payable
d'avance.

Pour cesser de recevoir le jour-
nal, il faut donner avis au moins un
mois avant l'expiration de son abo-
nement et payer tous les arré-
rages.

Ceux qui changent d'adresse
doivent nous donner l'ancienne aus-
si bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, corres-
pondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard

For the convenience of foreign
advertisers, L'IMPARTIAL can be
seen and rates obtained from the
following agencies :

Montréal : E. Desbarats Advertis-
ing Agency.

A. McKim & Co. St.
James Street.

Toronto : J. J. Gibbons, Confeder-
ation Life Building.

New York : Geo. P. Rowell & Co.
10 Spruce Street.

London Eng. : E. & J. Hardy &
Co., 30 Fleet St., E. C.

Lord & Thomas
Chicago Ill.

POUR TOUT ce que vous désirez
dans n'importe quel pays, pour en-
trer en relations avec les étrangers
adressez vous à C. MULKAU, Pub-
liciste, 16 Rue des Minimes
Bruxelles (Belgique).

Reçoit sans frais les communi-
cations, annonces et abonnements à
L'IMPARTIAL.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 15 mars

La Saint-Patrice

Nos compatriotes irlandais célé-
breront samedi, la fête de Saint
Patrice, le patron de l'Irlande.

A Tignish, il y aura messe so-
lennelle à neuf heures du matin et
bénédictio du T. S. S. à 6 heu-
res du soir.

A Alberton le curé Burke fait de
grands préparatifs pour chômer
cette fête nationale.

A Emerald nos frères irlandais
se proposent de célébrer la fête
avec éclat. Ils ont invité le Club
Dramatique de Miscouche à la salle
publique pour jouer le drame "The
Lone Tree Mine". Enfin partout
nos compatriotes irlandais chôment
la St Patrice d'une manière solen-
nelle.

La St Patrice est pour l'Irlande
une solennité nationale. Ce jour-
là, les fils d'Erin oublient leurs
malheurs, leurs peines, pour se re-
jouir. Dans le monde entier les
Irlandais donnent un souvenir à la
patrie, que malgré dix siècles de
domination anglaise, ils ne déses-
pèrent pas de voir grande et forte.

"Saint Patrice, naquit dans la
Gaule, contrée aujourd'hui occu-
pée par la France. Il fut l'apôtre
d'Erin et le premier archevêque
d'Armagh. C'est à l'âge de 16
ans qu'il fit son premier voyage en
Irlande comme prisonnier des pi-
rates. Il embrassa la vie monasti-
que à Tours. Ordonné prêtre en
410, il partit pour l'Irlande.

Sa mission n'ayant pas porté de
fruits, il retourna à Rome, où il fut
sacré évêque en 432.

C'est en 454 qu'il établit le siège
primatial d'Armagh.

Saint Patrice est mort vers 493,
et quatre endroits se disputent
l'honneur d'avoir possédé sa sépul-
ture : Armagh, Downpatrick, Saul,
Glastonbury."

Neuralgia may not be dange-
rous, but it hurts. It seems to
tear the face with red-hot pinners.
Stay indoors and use Perry Davis'
Painkiller. The blessed freedom
from pain which follows cannot be
told.

MORT SUBITE de SA GRANDEUR Mgr.

C. O'BRIEN, Archevêque d'Halifax.



SA GRANDEUR MGR. C. O'BRIEN ARCHEVÊQUE D'HALIFAX

SA GRANDEUR Mgr. C. O'Brien,
Archevêque d'Halifax est mort sub-
itement, vendredi dernier, à 11
heures du soir.

Le distingué prélat était le
sixième évêque d'Halifax et un
des plus éminents personnages du
Canada.

Il naquit à New Glasgow, I. P.
I., le 4 mai 1844.

Commença ses études au collège
St. Dunstan et les termina à Rome,
où il fut ordonné prêtre en 1871.
A son retour de la Ville Eternelle
il passa quelque temps au collège
St. Dunstan et fut nommé curé de
la paroisse Ste. Marie, Indian River.
Pendant son séjour dans cette pa-
roisse il écrivit un livre. "The
Philosophy of the Bible." Ouvrage
d'un mérite supérieur. Il a
souvent, aussi, contribué des arti-

cles de grande importance à la
presse séculière. En 1883 il fut
élevé à la haute dignité d'arche-
vêque et fixa sa résidence à Halif-
ax. Mgr O'Brien est favorablement
connu comme auteur de plu-
sieurs ouvrages littéraires ; était ami
de tout mouvement tendant à l'a-
vancement du Canada. Il était le
digne successeur, des évêques Bur-
ke et Connolly ces princes de l'é-
glise dont la vie fait époque dans
les annales ecclésiastiques et civiles
du Canada. Il fut pendant plu-
sieurs années le Président de la Soci-
été Royale du Canada et le Grand
Avisiteur spirituel de l'A. C. B. M.
Était Canadien dans toute la force
du terme, mais l'Ile du Prince
Edouard, sa paroisse natale, tenait
toujours la première place au fond
de son cœur.

minorité de 33 au gouvernement.

La démission de M. Rouvier et
de son cabinet a été acceptée
par le président Fallières qui a
exprimé son intention de consulter
les présidents du Sénat et de la
Chambre sur la formation du nou-
veau ministère.

Le débat avait lieu sur des dé-
sordres qui s'étaient produits à
Boeschepe pendant qu'on inven-
toriait l'église.

Plusieurs orateurs critiquaient
la conduite du gouvernement, en cette
affaire, disant qu'elle provoquera
une guerre de religion. Le pre-
mier Rouvier répondit :

"C'est le devoir du gouverne-
ment d'appliquer la loi, ce qu'il fe-
ra sans faiblesse, mais avec pru-
dence, tact et sagesse". Il deman-
da ensuite la ratification d'une ré-
solution approuvant les déclarations
du gouvernement.

Cette résolution fut rejetée.
Le vote signifie plutôt un anta-
gonisme personnel qu'une opposi-
tion à la politique de religion du
gouvernement, d'après les dé-
clarations faites par le premier Rou-
vier.

Il a été décidé de suspendre l'in-
ventaire des églises jusqu'à ce que
le cabinet soit reconstitué.

Avant la crise du cabinet, la con-
troversé franco-allemande semblait
être dans la balance. Tout dépend
du dernier mot de Berlin.
Si le Kaiser consentait à une con-
cession loyale d'une police franco-
espagnole, sans conditions arbitrai-
re, la France aurait accepté.

La situation actuelle peut se ré-
sumer comme suit : "La conces-
sions de l'Allemagne n'a pas en-
core été officiellement communiquée.
Si cette concession au sujet de la
police marocaine a pour condition
une supervision internationale, elle
sera rejetée".

Nouveaux Sénateurs

Le gouvernement fédéral vient
de nommer les nouveaux sénat-
eurs : les honorables M.M. Jaffray,

propriétaire du *Globe*, Toronto ;
Dr. Douglas, Dr. De Veber, Peter
Talbot et Philippe Roy, les quatre
derniers représentent les nouvelles
provinces.

Pas encore de sénateur Acadien !
Les désunions et les luttes fratri-
cides qui existent parmi les aca-
diens n'en seraient ils pas la cause ?

Sir Wilfred Laurier voudrait-il
satisfaire aux désirs des Acadiens ?
Alors comment faire avec cette divi-
sion sur le choix et ces luttes fratri-
cides qui font que de dégoûter
ceux qui ont l'avancement des A-
cadiens à cœur.

Pax est tranquilla libertas.

Un Collège Acadien

Monsieur le Rédacteur ;—

Quelques mots s'il vous plaît,
monsieur le rédacteur, pour reve-
nir à la question d'un Collège Aca-
dien sur l'Ile St. Jean.

Déjà, il y a à peu près trois ans,
cette question importante fut soule-
vée par un de vos correspondants
sous le pseudonyme de "Paul" qui
nous annonçait devoir bientôt nous
donner un aperçu détaillé du plan
coopératif qui, selon lui, devait do-
ter cette province d'un Collège Aca-
dien qui prodiguerait une éduca-
tion supérieure à notre jeunesse a-
cadienne. La question fut dans le
temps vivement discutée ; mais jus-
qu'à présent tout ce patriotisme a
été lettre morte, et notre province
reste—surtout au point de vue
français—sans Collège. C'est, ce-
pendant, une vérité indiscutable,
qu'un Collège Français produirait
un bien immense au milieu de
notre population acadienne tant
dans l'ordre moral que social.

La population acadienne, au
point de vue numérique a besoin
d'une éducation supérieure nation-
ale plus que tout autre afin de
maintenir son existence comme
peuple ; car sans cette éducation
qui est comme la force motrice
d'un pays, notre petit peuple aca-
dien ne peut manquer d'être absor-
bé par la masse de la population
hétérogène qui forment la majorité
de cette province.

Il est important d'avoir au
milieu de nous des hommes éclairés
qui, toujours sur le qui-vive, ne
craindront pas d'élever la voix
pour signaler les méfaits et les com-
plots que nos ennemis ourdisent
dans les ténèbres. Des hommes
qui sauront défendre et faire res-
pecter nos droits.

Il est vrai que nous avons un
Collège sur l'Ile St. Jean mais je
regrette de l'affirmer n'est pas une
institution adéquate aux besoins de
notre jeunesse acadienne, puisque
cette institution, au lieu de viser
au progrès et au perfectionnement
de la langue française parmi nous
semble plutôt travailler à l'unifica-
tion des langues sur l'Ile St-Jean.

Cette institution, sans doute, mé-
rite d'être encouragée puisqu'elle a
donné à l'Eglise une foule de pré-
dicateurs, de dignes prêtres qui tra-
vaillent courageusement dans la vi-
gile du Seigneur, mais à quelques
rares exceptions, sont Ecossais ou
Irlandais ne parlant pas notre lan-
gue maternelle, ou la parlant très
imparfaitement. Il me semble
pourtant que si le Collège St Dun-
stan avait à cœur l'avancement de
la race Acadienne ainsi que le pro-
grès de la belle langue de Bosuet,
que les autorités se feraient un de-
voir d'y ériger une chaire de fran-
çais avec un professeur experimen-
té, qui enseignerait cette langue
dans toute sa pureté et sa beauté.

Peut-être quelques uns de mes com-
patriotes pourraient dire qu'il n'est
pas nécessaire d'étudier le français,
puisque dans le milieu où nous vi-
vons, avec une majorité de langue
anglaise, où le commerce se fait en
anglais, et enfin où l'anglais est la
langue officielle qu'il nous est beau-
coup plus important de nous appli-
quer à l'étude de l'anglais. A cela
je répondrai : Oui l'étude de la lan-
gue anglaise nous est indispensable ;
mais cela ne doit pas nous por-
ter à mépriser ou même à oublier
notre langue maternelle. Pas be-
soin de compromis. Les deux lan-
gues peuvent s'accommoder amical-
ement, et peuvent s'enseigner alter-
nativement.

La belle langue française étant la
langue diplomatique de tous les

pays civilisés, il s'ensuit donc qu'elle
est d'une utilité importante, et
qu'elle méite qu'on l'étudie avec
ardeur.

Le peuple qui oublie ou renie sa
langue maternelle reniera bientôt sa
foi, ses coutumes et les glorieuses
traditions de ses pères. Aux Es-
tats-Unis où se trouvent des centres
Irlandais, on fait des suprêmes ef-
forts pour faire revivre la langue
Gaëlique en érigeant des institutions
pour l'enseignement de cette lan-
gue. Les Irlandais, enfin ont com-
pris, mais un peu tard, que l'oubli
de la langue de leurs pères les a
fait dégénérer comme peuple dis-
tinct et que la foi et les croyances
de leurs ancêtres se sont refroidies,
et en maintes instances disparu
principalement parmi les classes ru-
rales. N'en sera-t-il pas ainsi des
Acadiens si nous ne faisons un su-
prême effort pour maintenir et a-
méliorer la langue française parmi
nous ? Hélas ! oui compatriotes,
abandonnons l'usage de notre lan-
gue et bientôt nous renirons la reli-
gion de nos pères. Et, comment
comment conserver cette belle lan-
gue dans toute sa pureté si ce n'est
en nous efforçant de donner à notre
jeunesse acadienne une bonne édu-
cation française, si ce n'est en un
mot, en faisant de généreux sacrifi-
ce afin d'ériger une maison d'Édu-
cation Supérieure qui planterait
dans l'esprit de notre jeunesse cette
éducation si désirable pour nous.

Plusieurs pourraient objecter qu'un
Collège Acadien ne pourrait subsis-
ter dans cette province ; mais com-
ment fait-il qu'ils subsistent dans la
province du Nouveau Brunswick ?
Aujourd'hui nous trouvons dans
cette province deux Collèges Aca-
diens. L'Université du Collège
St. Joseph à Memrancook, et le
collège du Sacré Cœur à Caraquet,
deux collèges qui ont doté cette
province de prêtres, de médecins,
d'avocats, d'ingénieurs civils, de
juges, d'hommes politiques acadiens
qui tous font honneur aux Aca-
diens de cette province. Pourtant
ces institutions n'ont pas été si pro-
gressives à leur début, qu'elles le
sont aujourd'hui, et pourtant elles
ont grandi.

Lorsque le regretté Mr. Lafran-
ce, un prêtre rempli d'énergie et de
courage, jeta les bases du Collège
St-Joseph la perspective dû lui sem-
bler bien sombre, lorsqu'à l'ouver-
ture de ses classes, il ne vit que
sept étudiants prendre place sur les
bancs du Collège ; mais cette œu-
vre patriotique étant agréable à
Dieu elle a grandi, comme les cé-
dres plantés au bord des grandes
eaux, et a porté des fruits au cen-
tuple.

Aujourd'hui, cette institution
lève fièrement la tête, et peut je-
ter un regard retrospectif sur son
passé, et compter une phalange
d'hommes, utiles à la société, qui
sont sortis de son sein, et qui long-
temps gèrardent un heureux souve-
nir de leur Alma Mater.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi
d'un Collège Acadien sur l'Ile St.
Jean ? Rien n'est impossible à un
peuple qui a pour patronne la Mère
de Jésus Enfant. Oui mon cœur
tressaillerait d'allégresse si je vo-
yais nos hommes acadiens influents
et surtout nos curés prendre l'initi-
ative pour fonder un si beau monu-
ment national.

Espérant bientôt voir "Paul" re-
venir à la charge sur un sujet aussi
noble j'ai l'honneur d'être, monsieur
le rédacteur, votre tout dé-
voué etc.

UN ACADIEN

Mont Carmel I. P. E.
Ce 8 mars 1906.

Condolances

Succursale de Rustico No. 135
A Mons. Eusèbe Doiron et sa fa-
mille.

Messieurs
Les membres de la succursale
de Rustico No. 135, de la Société
des Artisans Canadiens Français
réunis en assemblée régulière le 7
mars 1906, expriment leur profon-
de douleur à l'occasion de la mort
de leur regretté confrère Benoit
Doiron. Ils présentent à sa famille
l'explorée l'hommage de leurs sym-
pathies les plus sincères et la prient
de croire qu'ils prennent une large
part au grand deuil dont elle est af-
fligée.

DOMITIEN GALLANT PRÉS.
JEROME A. GALLANT sec-tré.

Session Federale sera de Courte Duree

L'Etude de la Revision du Tarif Remise a plus tard

La session fédérale sera de cour-
te durée, afin de pouvoir inaugurer
dès l'automne prochain les sessions
régulières d'hiver, pour arriver à
ce résultat il faudrait remettre à

une autre époque l'étude de la re-
vision du tarif et la question des
compagnies canadiennes d'assuran-
ces.

Crise Ministerielle En France

Le cabinet Rouvier battu par 267 votes a 234

Le ministère Rouvier a été battu
au parlement, Paris, le 7 mars et a
immédiatement donné sa démission.

Cet événement arrivant au mo-
ment où la controversé franco-
allemande a atteint la phase dé-

cisive, aura une influence adverse
sur la conférence d'Algésiras et
les affaires européennes.

Le vote avait lieu sur une ques-
tion relativement peu importante
des troubles religieux donnant une

question relative peu importante
des troubles religieux donnant une